



Françoise FÉRAT

Sénateur de la Marne

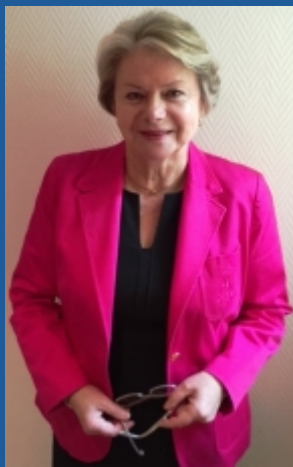
Vice-Président du Conseil départemental

LA LETTRE

ÉDITO

Mai-Juin

© D.R.



Après le mois de mai, qui a été marqué par l'élection d'Emmanuel Macron comme Président de la République, le mois de juin a été celui du renouvellement de l'Assemblée nationale. Les Français ont désigné les 11 et 18 juin, les 577 députés pour un mandat de cinq ans. On peut insister sur la refonte qu'a connue la chambre des députés, d'une part, du fait de l'application de la loi sur le non-cumul des mandats par laquelle de nombreux maires ou présidents d'exécutifs ont souhaité conserver leur mandat local et d'autre part, du fait de la volonté des Français d'amplifier la tendance issue de l'élection de notre nouveau Président en lui donnant une large majorité ; la plupart de ces nouveaux députés étant totalement novices en politique. Il faut noter aussi que l'abstention n'a jamais été aussi forte pour des élections législatives où plus de 57% des électeurs ne se sont pas déplacés pour le second tour de scrutin (50,3% d'abstention au 1er). Il faudra prendre à bras le corps cette constante qui s'accroît d'élection en élection. Le nouveau Président, le nouveau Gouvernement et les nouveaux élus ont appelé à des nouvelles pratiques et le projet de loi rétablissant la confiance dans l'action publique devra être un des instruments de cette reconquête. Mais, il faudra aussi appliquer les engagements pris pendant la campagne en termes économique, social ou environnemental, trop souvent oubliés une fois la campagne terminée. La confiance sera retrouvée si les promesses sont tenues ! Au Sénat, j'appliquerai les

méthodes que j'ai toujours pratiquées lors de mes 2 mandats : prendre appui sur mon expérience de terrain politique et professionnelle (conjoint-collaborateur d'artisan, maire, conseillère départementale) pour apprécier, amender ou porter des textes à l'aune de l'intérêt général, sans opposition systématique ou réflexe partisan ! Je rappelle que le Sénat est reconnu par l'article 24 de la Constitution de la V^e République pour assurer la représentation des collectivités territoriales. La décentralisation a mobilisé les énergies au plan local et a suscité un foisonnement d'initiatives. En ce qu'il représente les collectivités et est l'interlocuteur naturel des élus locaux qui les animent, le Sénat a un rôle pour la cohérence d'ensemble de ces initiatives. Il assure ce rôle par ses réflexions et ses travaux, tant sur le plan législatif que dans le cadre de ses activités de contrôle. Interlocuteurs privilégiés des élus locaux, les Sénateurs, élus expérimentés, appréhendent avec pragmatisme les textes législatifs ou réglementaires qui auront un impact dans l'organisation des collectivités ou dans le travail administratif des élus. Le Sénat sera toujours le garant de la prise en compte des intérêts des collectivités locales, éléments indispensables de la démocratie locale et interfaces de premier rang de la vie quotidienne des habitants.

AU SÉNAT

L'actualité en Mai-Juin

© Sénat



[L'actualité en Mai-Juin au Sénat](#)

© Freedigitalphotos



Dans le cadre du programme de recherches financé par l'Agence nationale de la recherche sur le PLU patrimonial j'ai été interrogée par les responsables du programme sur la dialectique entre PLU patrimonial et les outils spécifiques à la protection des sites patrimoniaux remarquables.

[Lire la suite](#)

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Sites de réservation hôtelière

© Pixabay



J'ai saisi le Ministre de l'économie sur les réservations en ligne d'hôtels et restaurants. Les services de la Répression des fraudes (DGCCRF) ont constaté que de nombreuses pratiques litigieuses et trompeuses pour le consommateur avaient lieu de la part de certains sites, alors qu'aujourd'hui 93% de la clientèle hôtelière réserve ses nuitées par leur intermédiaire. Une enquête nationale a été menée auprès de 21 entreprises du secteur. De nombreuses infractions ont été constatées, notamment l'affichage de prix inexacts ne correspondant pas aux tarifs réels des hôteliers ; le classement des hôtels par étoiles n'est pas toujours respecté, fausses allégations (exemple : « dernière chambre disponible »). De nombreuses infractions ont

également lieu sur les sites de réservation de restaurants. Je lui ai demandé ce que le gouvernement allait faire afin de sécuriser les consommateurs.

Santé bucco-dentaire

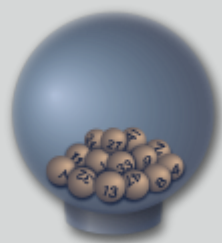
© Freedigitalphotos



J'ai interpellé la Ministre de la santé sur l'arbitrage paru le 31 mars 2017 au Journal Officiel. Il s'agit d'une décision unilatérale prise par le ministère de la santé afin d'imposer aux chirurgiens-dentistes, à compter du 1er janvier 2018, une convention d'exercice qui ne respecte ni les attentes, ni les mises en garde des professionnels de santé. Ces derniers craignent que cela soit des plus préjudiciable pour la santé bucco-dentaire de nos concitoyens. C'est pourquoi je lui ai demandé quelle était la position du Gouvernement dans ce dossier.

Tirage au sort dans les universités

© Pixabay



J'ai attiré l'attention de la Ministre de l'enseignement supérieur sur la pratique de tirage au sort au sein des universités. Ce procédé est utilisé depuis plusieurs années pour attribuer les places aux trop nombreux candidats à l'entrée de certaines filières. La circulaire n° 2017-077 du 27 avril dernier entérine cette pratique. Il s'agit d'une méthode inique et profondément injuste. Je lui ai demandé ce que le Gouvernement comptait mettre en œuvre afin que des solutions équitables soient mises en place.

Départ Céline Michta

© Pixabay



De nombreux élus et personnalités avaient fait le déplacement à Aÿ le 23 juin dernier pour assister à la cérémonie en l'honneur de la cheffe d'escadron Céline Michta qui quitte la compagnie de Gendarmerie d'Épernay pour rejoindre la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) à Issy-les-Moulineaux. Établie depuis 14 ans dans la Gendarmerie, elle a commandé l'unité de l'arrondissement sparnacien pendant quatre années au cours desquelles elle a apprécié de travailler et a reconnu que c'était le plus beau et le plus intense moment de ses années d'engagement. Interlocuteurs de premier rang dans les zones rurales pour les gendarmes, de nombreux maires avaient tenu à être présents afin de témoigner à Céline Michta combien ils avaient apprécié son travail auprès des communes, sa rigueur, sa loyauté et son humanité. Bravo à cette femme pour son travail dans la Marne ! Félicitations pour son affectation au bureau de la police judiciaire de la DGGN!

Médiathèque à Cormicy

© D.R.



Avec René-Paul Savary, Yves Détraigne, la nouvelle députée Valérie Beauvais et de nombreux élus du bassin rémois, nous avons accompagné Dominique Décaudin, maire de Cormicy et son conseil municipal, lors de l'inauguration de la nouvelle médiathèque de la commune. Au sein de la mairie, les 1500 habitants de cette commune viticole peuvent profiter des 100 m² rénovés et réaménagés dédiés à la lecture, aux jeux et diverses activités. L'acoustique y est soignée comme la luminosité et l'accueil ! Épaulée par 6 bénévoles, la responsable de cet équipement culturel a la possibilité d'accueillir les Cormiciens en soirée et de faire vivre une salle de lecture, une salle de prêt et deux autres salles. Par ailleurs, 13 000 livres et films sont accessibles grâce à la mise en réseau avec les bibliothèques municipales de Loivre et Hermonville. La qualité de vie dans la ruralité se

concrétise par ces actions de proximité (portage de livres, lectures en crèches, etc.) et par la collaboration des acteurs locaux. L'union fait la force ! Bravo à ces élus, à la responsable et aux bénévoles des bibliothèques pour leurs initiatives !

Projet culturel et éducatif - Nova Villa

© Nova Villa



nova villa

Le mardi 6 juin, j'ai assisté à la réunion de bilan intermédiaire du projet culturel et éducatif porté par l'association rémoise Nova Villa à destination de 2 classes des collèges Georges Braque à Reims et Mont d'Hor à Saint-Thierry avec Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims. En effet, l'intercommunalité rémoise et le Conseil départemental soutiennent financièrement cette initiative. Celle-ci est née de la volonté de Nova Villa d'apporter une réponse citoyenne aux attentats du Bataclan. Il s'agit de faire échanger des jeunes de collèges différents : l'un situé en milieu urbain dans le quartier Croix-Rouge et l'autre situé à Saint-Thierry, village viticole au nord-ouest de Reims. Le fil rouge de ces 2 années est « mettre en question son regard, son environnement, la ville, l'Europe ». Comment mettre en question son regard sur l'Autre, les Autres, la société, l'Histoire, l'actualité, le Monde ? Pendant ce bilan, nous avons apprécié le compte-rendu des travaux : les élèves ont rencontré des journalistes, des historiens, des

auteurs, participé à un atelier d'écriture dans le tramway, visité le musée national de l'Histoire de l'immigration, assuré un spectacle en famille, etc. Cette aide intervient dans le cadre de la politique départementale de soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle dont j'ai la charge au Conseil départemental. Bravo aux jeunes, aux enseignants, aux bénévoles et aux salariés de Nova Villa et à tous les intervenants pour ce défi de réussir le vivre ensemble !

© D.R.



Les 200 habitants de Sainte Marie à Py, dans le nord du département, ont le plaisir de profiter de la nouvelle bibliothèque municipale. Elle était auparavant installée dans la salle des fêtes. Elle bénéficie depuis quelques semaines d'un bâtiment entièrement rénové et accueille un plus pour les Copiots. Cette bibliothèque est en effet dans le réseau de la médiathèque de Suippes, réalisation de la communauté de communes de la région de Suippes. Ce réseau constitué de la médiathèque et de 6 bibliothèques municipales assure des prêts de livres, CD, DVD, l'accès à internet et des animations. Le lieu de culture de Sainte-Marie à Py, comme les 5 autres bibliothèques, constituent un service de lecture publique de proximité. Sous l'égide d'Agnès Richomme, responsable de la bibliothèque copiate, une équipe de bénévoles contribuent pleinement à ce service gratuit à la population. Ce lieu de vie complète les animations et les espaces de rencontre de ce village et concourt ainsi à la qualité de vie en milieu rural. Bravo aux élus de la région de Suippes pour ces équipements, bravo à Brigitte Chocardelle et à son conseil municipal pour cet équipement de proximité et bravo aux bénévoles de leur investissement.

Ordre national du Mérite pour Yolande Arts

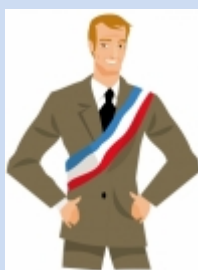
© D.R.



Le Capitole de Châlons-en-Champagne accueillait de nombreux élus ce vendredi 16 juin mais ce n'était ni pour le Carrefour des élus, ni pour le Congrès départemental des Maires malgré la présence de Yolande Arts, directrice de l'Association des Maires de la Marne. En effet, c'était elle qui était à l'honneur ce soir-là puisque Jean-Paul Delevoye lui remettait les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite ! Cette distinction est méritée pour cette femme, cheville ouvrière de la très réputée association départementale des maires, mais aussi femme engagée dans diverses causes notamment la protection de l'enfance en Afrique. Les élus et les personnes que j'ai pu rencontrer lors de cette cérémonie étaient unanimes au sujet de Yolande Arts. Bravo Yolande pour votre élévation au titre de Chevalier !

Réunion d'arrondissements des maires

© Freedigitalphotos



En mai, se sont déroulées les réunions d'arrondissement des maires organisées par l'AMM (Association des Maires de la Marne) sous la présidence de mon collègue Yves Détraigne. Celles-ci se déroulent dans les principales villes du département ; cette année, l'ordre du jour était consacré à une présentation par les Procureurs de la République des deux ressorts, Matthieu Bourrette (auprès du TGI de Reims) et Éric Virbel (auprès du TGI de Châlons) sur le parquet, les relations entre Maire/Procureur et les récentes évolutions de l'état civil. Ces rendez-vous sont très appréciés par les élus et les maires au premier chef. Ces rencontres facilitent les échanges sur des thèmes précis ou liés à l'actualité.

Nouveau tronçon de la véloroute

© D.R.



Voilà un bel investissement porté par le Conseil départemental de la Marne qui est arrivé à sa fin lors de l'inauguration le samedi 24 juin ! La véloroute qui permet de se rendre de Dormans à Condé-sur-Marne en longeant les bords du canal latéral à la Marne ou la rivière est terminée avec la réalisation du tronçon Damery/Dormans, deux ans après celui de Condé-sur-Marne/Damery. Ce ne sont pas moins de 6,7 millions d'euros qui auront été investis dans les 45 kilomètres de cet aménagement (terrassment, voirie, aires de repos, plantations, tables, etc.) ; où les vélos, les rollers, les trottinettes (et les pédestres) peuvent évoluer en famille, entre amis ou entre sportifs. Les estimations journalières de la fréquentation sont aux alentours de 200/500 personnes pendant les journées ensoleillées et autour du millier les week-ends. Même s'il reste des points minimes à améliorer, la véloroute a trouvé son public, rend un service certain à la population. Le Département complète son réseau touristique et rural. Emprunter cet itinéraire de découverte permet de profiter de points de vue saisissants sur le vignoble champenois et de regarder différemment les villages de la Vallée de la Marne. C'est dans une ambiance festive que la journée s'est déroulée où chacun pouvait profiter de la véloroute, à vélo, en gyropode ou en rosalie. Bravo à Christian Bruyen d'avoir mené ce projet à bien, félicitations aux équipes du Conseil départemental pour leur travail et merci aux communes qui apportent leur contribution dans la mise en valeur de cette infrastructure !

AG FDSEA 2017

© D.R.



Les agriculteurs de la Marne se sont réunis le 16 juin à Châlons-en-Champagne pour l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA). Le président Hervé Lapie a fait part de l'activité du syndicat en 2016 et de la situation économique difficile de nombreux exploitants et éleveurs. Cette année, le thème de cette AG était « Syndicalisme de projets - Syndicalisme de solutions ». Nous avons aussi assisté à la table ronde intitulée « Dynamique projets : des idées, des projets pour créer de la valeur sur nos exploitations » avec le témoignage de 4 agriculteurs : Jean-Pierre Adam, Mathias Benoit, Aurélien Graux et Florian Guérin. J'ai pu apprécier leurs retours d'expérience et la volonté de ces entrepreneurs de se diversifier et de trouver des nouveaux moyens de développer leur activité. Ensuite, l'économiste Nicolas Bouzou a passionné l'assistance en exposant son analyse et ses perspectives pour « Innover en gardant ses valeurs ». Ces sujets fort instructifs ont permis de placer pleinement l'agriculture au cœur du XXIème siècle, face au défi de l'innovation et de la compétitivité respectueuse de notre environnement, pour lesquelles les agriculteurs ont démontré qu'ils étaient proactifs notamment grâce à la Ferme 112 devenue Terralab (voir article).

Jardin d'expression à Recy

© D.R.



Samedi 17 juin, Michel Valter, maire de Recy et son conseil municipal, m'ont fait le plaisir de m'inviter à une inauguration peu commune : celle du nouveau jardin d'expression. Cet espace participatif et évolutif est destiné à présenter les créations artistiques des Recyots tels que des textes littéraires, des photographies, des évocations historiques, etc. Les enfants et les habitants de Recy peuvent clairement s'approprier le jardin grâce à leurs créations, voire leurs œuvres. Végétalisé, dédié à la détente ou la contemplation, le jardin d'expression attend celles des riverains de cette commune de l'agglomération châlonnaise. Bravo aux élus pour cette idée ! Félicitations aux travaux des enfants de l'école élémentaire Fernand Vitry sur le thème du conte exposés à l'occasion !

© D.R.



Avec de nombreux élus locaux dont mes 2 collègues sénateurs Yves Détraigne et René-Paul Savary, j'ai participé à l'inauguration de la plateforme Syppre en terres de craie de Champagne. Ce sont 5 plateformes prospectives qui se répartissent dans toute la France afin de répondre aux attentes de la société et aux défis de l'agriculture : co-conception des systèmes de culture étudiés avec des réseaux d'agriculteurs et d'acteurs locaux, observatoire des pratiques, etc. Inscrit dans la durée, jusqu'en 2025, le projet Syppre doit faire émerger les systèmes de culture de demain en alliant les sciences de l'agronomie et de l'écologie dans une approche de développement durable. Cette inauguration s'est faite dans le cadre du gigantesque salon professionnel agricole des Culturelles qui a réuni 250

exposants et plus de 18 000 visiteurs sur le site de l'ancienne base 112 (devenue Ferme 112) et aujourd'hui baptisée TERRALAB. Terralab est un nouveau concept qui démontre la volonté des agriculteurs marnais de s'engager pleinement ensemble dans l'agriculture du XXI^e siècle. Maximin Charpentier, président de la Chambre d'agriculture de la Marne a présenté Terralab qui vise à devenir une référence européenne : « Terralab est une plateforme d'open-innovation, en amont du complexe de Bazancourt, qui doit nous permettre d'assumer la multifonctionnalité de l'agriculture capable à la fois de nourrir le monde, de fournir des matériaux et de produire de l'énergie. Rêvons d'une agriculture compétitive et durable ». Gageons que ce rêve devienne réalité ! Je suis aux côtés de tous ces agriculteurs qui innovent, qui prennent en mains leur avenir et s'engagent pour les générations futures tant en termes d'activité économique que de responsabilité environnementale. Quelle fierté qu'une telle opportunité se développe dans la Marne ! Bravo à ces visionnaires !

Plus de 20 000€ contre le cancer

© D.R.



Samedi 3 juin, l'association « 1 rose - 1 espoir - le cœur des motards », présidée par Maryse Grau, a remis un chèque de 24 113€ à Brigitte Lavolé, présidente de la Ligue contre le cancer de la Marne suite à la vente de roses proposées par les motards dans 46 communes autour d'Épernay. En effet, 100 motos le samedi et 60 le dimanche ont abordé les passants pour donner une rose en échange d'un don minimum de 2€ pour financer la recherche contre le cancer et l'aide aux malades. Ce ne sont pas moins de 12 400 roses qui ont été vendues dépassant les ventes de l'année dernière. Maryse Grau s'est félicitée du succès de cette opération qui conquiert de plus en plus le cœur des Marnais. Félicitations aux motards qui ont donné leur temps pour lutter contre le cancer et bravo aux habitants qui ont fait un geste contre cette maladie par leur don!

CONTACT

Au Sénat

Lindy Pollet-Lhôte

Tel : 01 42 34 24 88
E-mail : l.ferrat@senat.fr

Dans la Marne

Lucile Creton

Tel : 03 26 58 15 23
E-mail : francoise.ferrat@orange.fr

Site : www.senateur-ferat.org

www.udi-uc-senat.fr